



MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA REALISATION RADIO-TELEVISION A FINALITE A FINALITE APPROFONDIE : PHILOSOPHIE, OBJECTIFS ET FINALITES DU CURSUS

Ce programme se caractérise par l'acquisition de l'autonomie dans le cadre d'un travail dont l'étudiant est maître d'œuvre.

Ce Master est organisé à l'intention des diplômés en baccalauréat Réalisation Cinéma Radio-Télévision qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine de la réalisation Radio et/ou Télévision et/ou transmedia, et de la recherche liée à ce domaine artistique.

La formation s'appuie sur des travaux autonomes et des travaux liés à la pédagogie du projet.

Le programme comporte des cours généraux, des cours techniques et des cours artistiques.

Les cours généraux ciblent une approche des contextes légaux en vigueur dans le domaine des arts du spectacle et visent à étayer une démarche de recherche liée à la réalisation radiophonique - télévisuelle - transmedia.

Les cours techniques visent à façonner les outils intellectuels, techniques et artistiques des futurs réalisateurs.

Les cours artistiques se déclinent en ateliers de perfectionnement des processus de création artistique.

Les domaines investigués l'écriture et la réalisation de programmes radiophoniques ou télévisuels, les principes de la recherche.

Au terme du cycle, les étudiants réalisent une création artistique personnelle et complexe, mettant en jeu des processus techniques et artistiques nécessitant une haute qualification.

Ils sont prêts à initier et développer de manière autonome des propositions artistiques originales liées aux domaines de la réalisation radiophonique – télévisuelle - transmedia.

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine de la création d'œuvres radiophoniques / télévisuelles /transmedia.
2. Conçoit de manière autonome des projets artistiques originaux qu'il réalise en maître d'œuvre en dirigeant une équipe de collaborateurs.
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques de la réalisation radiophonique ou télévisuelle pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes
5. S'inscrit dans une démarche de recherche complexe articulée sur ses acquis artistiques

ENJEUX SOCIETAUX et UTILITE SOCIALE DE LA FORMATION :

Contribuer, par une formation attentive au meilleur niveau des artistes du milieu audiovisuel. Œuvrer à la qualité de la production audiovisuelle, télévisuelle, radiophonique en FWB et contribuer à son rayonnement international, en enrichissant son degré de professionnalisation dans le domaine de la réalisation et de la recherche. Améliorer l'adhésion entre la création audiovisuelle, télévisuelle, radiophonique belge de langue française et son public, national et international.

Cette formation allie les aspects artistiques et techniques en vue de permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans la pratique de son métier. Elle permet à l'étudiant d'acquérir la capacité d'initier des projets artistiques articulés sur une dimension de recherche appliquée. Auteur et porteur de projet, le réalisateur se posera comme fer de lance dans le processus de création du domaine audiovisuel, en portant un regard critique sur la société.



PROFIL TYPE DES DIPLOMES et ROLES ET RESPONSABILITES EXERCEES PAR LES DIPLOMES

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les savoir-faire et savoir-être suivants, il est capable de :

écrire/décrire une histoire en images et en son, repérer les enjeux d'une situation ou d'une relation, développer un point de vue, valoriser ses choix artistiques auprès de producteurs, choisir des collaborateurs pour un projet spécifique, fédérer une équipe autour de son projet en communiquant clairement sa vision / son point de vue, diriger des comédiens, communiquer ses émotions, se mettre à l'écoute de ses collaborateurs artistiques et techniques, réévaluer ses propres choix, cerner les limites des compromis artistiques possibles, structurer un récit audiovisuel par le travail du montage image et du montage son, analyser, conceptualiser et communiquer sa démarche.

Il a également acquis les connaissances enseignées dans le cadre du baccalauréat de transition et développées au second cycle ; en culture générale artistique, cinématographique et littéraire, en langage et esthétique cinématographiques, en techniques de la prise et du traitement de l'image et du son, en direction d'acteurs, en écriture de scénario, en politiques culturelles liées à l'audiovisuel.

Il maîtrise les différents outils et principes de la recherche audiovisuelle transmedia et de la rédaction scientifique, du développement d'une démarche critique sur un sujet donné, de la formulation d'une problématique en vue de la rédaction des résultats d'une recherche artistique, d'une identification des outils méthodologiques adéquats pour traiter une problématique.

Par le regard qu'il porte sur la société, le réalisateur éclaire de sa subjectivité le monde qui l'entoure.

Le réalisateur en radio, télévision ou transmedia agit comme le maître d'œuvre en matière de création audiovisuelle. Il conçoit le projet, développe et organise ses idées pour en structurer la narration à travers un scénario, un projet de programme audiovisuel.

Avec l'appui d'un producteur, il choisit ses collaborateurs, fédère une équipe autour de son projet. Il concrétise l'univers du projet par ses choix artistiques successifs.

Lors de la réalisation, il poursuit ses intentions artistiques, emmenant avec lui l'ensemble de l'équipe.

Il met en œuvre l'ensemble des éléments narratifs du programme, images et sons, en organisant et rythmant son récit.

Il accompagne son travail pour le présenter au public.

Ce programme entend former des réalisateurs-chercheurs utilisant le transmedia comme composant actif de la recherche en art et la recherche comme source d'inspiration pour leur création.



MASTER EN ARTS DU SPECTACLE ET TECHNIQUE DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION : RADIO-TÉLÉVISION-MULTIMÉDIA, SPÉCIALITÉ RÉALISATION RADIO-TÉLÉVISION			
FINALITÉ	APPROFONDIE	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	4. ART	DOMAINE D'ÉTUDES	25. Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur se doit d'être un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lesquels les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable. Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société. En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement de l'art est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur participe à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble des connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres.

La recherche artistique exige des étudiants la mise en œuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relatifs à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale.

L'enseignement des arts place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale. Il assure au niveau académique le plus élevé l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensables à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.

L'enseignement des arts renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

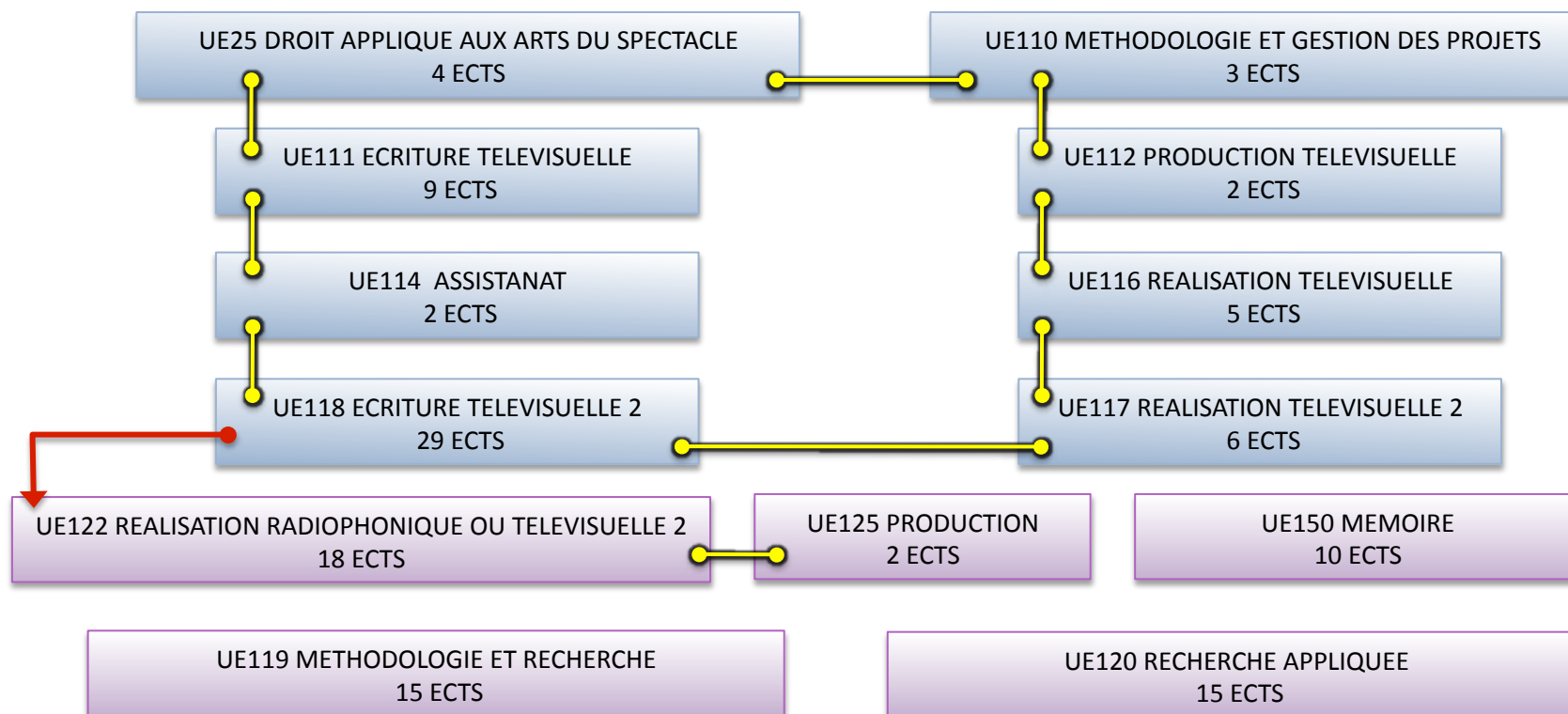
L'enseignement des arts prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique.

L'enseignement des arts associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.

(Source : Article 3 du décret du 17 mai 1999 relatif à l'enseignement supérieur artistique)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA REALISATION RADIO-TELEVISION A FINALITE APPROFONDIE

—●— : COREQUIS
 —●—> : PREREQUIS DE





PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA REALISATION RADIO-TELEVISION A FINALITE APPROFONDIE

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE	AAT : 4
UE110 METHODOLOGIE ET GESTION DES PROJETS	AAT : 1 - 2 - 3
UE111 ECRITURE TELEVISUELLE	AAT : 1 - 2 - 3
UE112 PRODUCTION TELEVISUELLE	AAT : 1 - 3
UE114 ASSISTANAT	AAT : 1 - 3
UE116 REALISATION TELEVISUELLE 1	AAT : 1 - 2 - 3
UE117 REALISATION TELEVISUELLE 2	AAT : 1 - 2 - 3
UE118 ECRITURE TELEVISUELLE 2	AAT : 1 - 2 - 3
UE122 REALISATION RADIOPHONIQUE OU TELEVISUELLE 2	AAT : 1 - 2 - 3
UE125 PRODUCTION	AAT : 3
UE119 METHODOLOGIE ET RECHERCHE	AAT : 1 - 5
UE120 RECHERCHE APPLIQUEE	AAT : 1 - 5
UE150 MEMOIRE	AAT : 1

ACQUIS D'APPRENTISSAGE TERMINAUX (AAT)

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique personnel basé sur une recherche méthodique et innovante dans le domaine de la réalisation radiophonique – télévisuelle - transmedia
2. Conçoit de manière autonome des projets artistiques originaux qu'il réalise en maître d'œuvre en dirigeant une équipe de collaborateurs.
3. Réalise la synthèse des principes artistiques et techniques de la réalisation radiophonique ou télévisuelle pour appréhender avec fruit des situations professionnelles inédites
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes professionnels complexes
5. S'inscrit dans une démarche de recherche complexe articulée sur ses acquis artistiques

RTR PREMIERE ANNEE DE MASTER

UE110 METHODOLOGIE ET GESTION DES PROJETS

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
32	60	3		

Mettre en place et gérer un projet de programme en choisissant le format adéquat et en appliquant les codes et la stratégie adaptés.

IAD2029	Méthodologie des projets	20	1	1	E + T	NP	R
IAD2047	Gestion équipes et projets	20	1	1 + 2	E + T	NP	R
IAD2048	Stratégie et marketing	20	1	2	C	NP	NR

UE111 ECRITURE TELEVISUELLE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
90	200	9		

Comprendre et intégrer les différents éléments à combiner lors de la conception de programmes télévisés dans le respect des codes en vigueur.

IAD2052	Atelier variétés-débats-talk show	100	4	1 + 2	C + T	NP	R
IAD2053	Atelier sport-event-pub-reportage	100	5	1 + 2	C + T	NP	R

UE112 PRODUCTION TELEVISUELLE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
22	40	2		

Comprendre les principes de production télévisuelle. Initiation théorique aux pratiques qui constituent à l'élaboration d'un programme.

IAD2049	Production TV	40	2	1 + 2	E + T	NP	R
---------	---------------	----	---	-------	-------	----	---

UE114 ASSISTANAT

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE
45	40	2		

Comprendre et appliquer les principes de réalisation télévisuelle dans le cadre d'un assistanat sur un plateau TV.

IAD3004c	Assistanat Radio et Télévision	40	2	1 + 2	A	JIP4	NR
----------	--------------------------------	----	---	-------	---	------	----

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

UE116 REALISATION TELEVISUELLE 1

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
210	160	5	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Initiation pratique à l'application des principes de réalisation d'un programme sportif en télévision.

IAD3013	Réalisation pratique sport	80	2	2	A	JIP3	NR
IAD3013P	Application de la production TV		1	2			
IAD3014	Réalisation pratique variétés	80	2	2	A	JIP3	NR

UE117 REALISATION TELEVISUELLE 2

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
60	100	6	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Initiation et mise en pratique de l'écriture et la réalisation d'un format court télévisuel.

IAD3002c	Réalisation Clip	100	6	2	A	JIP2	NR
----------	------------------	-----	---	---	---	------	----

UE118 ECRITURE TELEVISUELLE 2

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
46	200	29	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Initiation et mise en pratique de l'écriture et la réalisation d'un format court télévisuel.

IAD2162	Ecriture projet télévision de FE	200	29	2	A	JIP4	NR
---------	----------------------------------	-----	----	---	---	------	----

UE25 DROIT APPLIQUE AUX ARTS DU SPECTACLE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
44	80	4	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

Connaissance et maîtrise des dispositions légales liées au droit dans le secteur culturel.

IAD2003	Droit d'auteurs et droits voisins	40	2	1 + 2	E	NP	R
IAD2004	Droit appliqué aux arts du spectacle	20	1	1 + 2	E	NP	R
IAD2005	Aides à la culture	20	1	1 + 2	T	NP	R

RTRA DEUXIEME ANNEE DE MASTER**UE119 METHODOLOGIE ET RECHERCHE**

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI
90	240	15	

TYPE D'EVALUATION
REPRESENTABLE
NON REPRESENTABLE

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable

	Méthodologie et Recherche (cours UCL1)	80	5		E	NP	R
--	--	----	---	--	---	----	---

	Méthodologie et Recherche (cours UCL2)	80	5		E	NP	R
--	--	----	---	--	---	----	---

	Méthodologie et Recherche (cours UCL3)	80	5		E	NP	R
--	--	----	---	--	---	----	---

UE120 RECHERCHE APPLIQUEE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION
240	140	15		REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE

	Recherche appliquée (collaboration professeur UCL)	140	15		C + T	NP	R
--	--	-----	----	--	-------	----	---

UE121 PRODUCTION

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION
45	60	2		REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE

Comprendre et appliquer les principes de production et de direction d'acteur dans le cadre de l'élaboration du travail artistique de fin de cycle.

IAD2011	Gestion de la production du travail de fin de cycle	40	1	1 + 2	T	NP	R
---------	---	----	---	-------	---	----	---

IAD2012	Direction artistique	20	1	1 + 2	A	NP	NR
---------	----------------------	----	---	-------	---	----	----

UE122 REALISATION RADIOPHONIQUE OU TELEVISUELLE 2

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION
240	400	18		REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE

Maîtrise et mise en pratique des outils de captation dans le cadre de la réalisation d'un programme télévisuel ou radiophonique.

IAD3026	Réalisation travail de fin de cycle multicamera	400	18	1 + 2	A	JE	NR
---------	---	-----	----	-------	---	----	----

UE150 MÉMOIRE

HEURES	POINTS	CREDITS	QUADRI	TYPE D'EVALUATION
30	140	10		REPRESENTABLE NON REPRESENTABLE

Rédiger un mémoire en maîtrisant les savoirs relatifs à sa discipline artistique. Etre méthodique et savoir argumenter sa pensée personnelle.

IAD2117	Mémoire	140	10	1 + 2	T	JIP	R
---------	---------	-----	----	-------	---	-----	---

- * Globalisé avec d'autres activités d'apprentissage (cours - ateliers - travaux artistiques)

- Type d'évaluations : E = Examen, T = Travail, C = Continue, A = Artistique, NP = Note Professeur, JIP = Jury interne, JE = Jury externe

- R = Représentable, NR = Non représentable



PROGRAMME DU MASTER EN MASTER RADIO-TELEVISION-MULTIMEDIA REALISATION RADIO-TELEVISION A FINALITE APPROFONDIE

CADRE DE CERTIFICATION NIVEAU 7 : MASTER

- Ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences qui font suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences fournissent une base pour développer ou mettre en œuvre des idées ou des propositions artistiques de manière originale, le plus souvent dans le cadre d'une recherche ou dans le cadre d'un développement d'une application ou d'une création
- Sont capables d'appliquer, de mobiliser, d'articuler et de valoriser ces connaissances et ces compétences en vue de résoudre selon une approche analytique et systémique des problèmes liés à des situations nouvelles ou présentant un certain degré d'incertitude dans des contextes élargis ou pluridisciplinaires en rapport avec leur domaine d'études
- Sont capables de mobiliser ces connaissances et ces compétences, de maîtriser la complexité ainsi que de formuler des opinions, des jugements critiques ou des propositions artistiques à partir d'informations incomplètes ou limitées en y intégrant une réflexion sur les responsabilités sociétales, scientifiques, techniques, artistiques ou éthiques
- Sont capables de communiquer de façon claire, structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit, à des publics avertis ou non, leurs conclusions, leurs propositions singulières ainsi que les connaissances, principes et discours sous-jacents
- Ont développé et intégré un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans de nouveaux contextes

REFERENTIEL DE COMPETENCES

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle
6. Evaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
7. Manier au service de la création et de la recherche artistiques les outils et les techniques de la réalisation
8. Maîtriser les potentialités narratives de l'écriture audiovisuelle, du son et ou de l'image
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers
10. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe individuelle ou collective liée aux arts du spectacle, de l'acquisition de capacités dynamiques, d'expression singulières et de la maîtrise des outils et techniques de la réalisation radiophonique et ou télévisuelle et ou transmedia dans une perspective de recherche.